

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES SUR LE PREAVIS NO 19/26 « COMPTES POUR L'ANNEE 2025

Présidente : Cand Claire-Lise

Membres : Lambercy Valérie, Pasteur Cora, Fasel Rachel, Quinodoz Boris, Martin Jean-François (suppléant)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission de gestion et des finances s'est réunie le mercredi 1^{er} avril 2026 à la salle de conférence de l'Asior à Montcherand en présence de M. O.Petermann (président du CODIR) M. D. Tschannen, Mmes A. Baumann, M.Benoit, membres du CODIR et de la boursière, Mme L. Cottens.

Le CODIR et la boursière ont pu répondre à toutes nos questions.

La commission les remercie chaleureusement pour leur disponibilité ainsi que pour la clarté et la transparence dans les réponses apportées.

Préambule

Les comptes de l'année 2025 se bouclent avec un total de charges de CHF 5'895'157.43 et un total des produits (subventions diverses, participation parents, écolages externes...) de CHF 593'477.18 hors part primaire et secondaire, portant la participation des communes à CHF 5'301'680'25.

Ces comptes présentent donc une diminution des charges de CHF 584'903.08 par rapport au budget 2025. C'est une année exceptionnelle par rapport aux revenus encaissés (prestations requérants d'asile, augmentation des subventions des camps, diminution des frais de transport...) mais le Codir va rester prudent pour l'année 2026 car certains revenus sont difficilement prévisibles.

Points discutés par chapitre

500.3002 : Comité de direction

Nous relevons une diminution des heures effectuées par le CODIR par rapport au budget. Le CODIR a préféré planifier un peu plus d'heures dans son budget au vu des travaux de construction des bâtiments scolaires. D'autre part, nous relevons l'excellent travail de la boursière tant sur la tenue des comptes que sur les divers travaux de secrétariat. Ceci a permis à Mme A. Baumann de se décharger de certaines tâches au

profit d'autres dossiers liés à ses dicastères. Cela répond à la motion déposée en 2024 par Mme C. Pasteur répondant à un réel besoin de soutien du CODIR dans ces tâches administratives.

502.3188 : Transport des élèves

On relève une nette diminution des coûts depuis qu'il n'y a plus qu'un seul prestataire. Les enseignantes sont très satisfaites de cette nouvelle organisation de transport facilitant l'accompagnement des élèves au bus, particulièrement pour les petits.

502.3188.4 : Location places de parc et cafétéria de Chavornay

Le CODIR loue des places de parc pour les bus scolaires afin de faciliter le stationnement. Un local est également à disposition des chauffeurs pour prendre leur pause. Ces frais sont également pris en charge par l'ASAISE (association scolaire et d'accueil de jour de Chavornay et environs)

503.3020 : Devoirs surveillés

Suite à une promotion active des enseignantes, 3 classes ont pu être ouvertes.

510.4519 /520.4519 : Canton SPOP : Requérants d'asile

On relève une rentrée importante (revenus) pour l'Asior cette année, celle-ci correspondant aux élèves enclassés en 2024, mais cette prestation reste difficilement budgétisable.

Recensement d'élèves et coûts moyens par élève pour l'Asior

2025 : Nb élèves primaire : 1073 (1065 en 2024)

2025 : Nb élèves secondaires : 440 (425)

On constate qu'il n'y a quasi pas d'augmentation d'élèves primaires et secondaires sur 2025.

Coût élève primaire : CHF 2516'46

Coût élève secondaire : CHF 3608'10

Commentaire général

La commission remercie et félicite le CODIR pour la bonne tenue des comptes de l'association ainsi que pour sa gestion attentive à limiter les coûts tout en garantissant l'ensemble des services attendus.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et des finances, à l'unanimité de ses membres, invite le conseil intercommunal à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'ASIOR,

- Vu le préavis no 19/26 « comptes pour l'année 2025 » ;
- Vu le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- Décide :
 1. Les comptes de l'année 2025 sont adoptés tels que présentés
 2. La participation des communes pour l'année 2025 s'élève à CHF 5'301'680.25

Pour la commission de gestion et des finances

Claire-Lise Cand, présidente